
Rapport sur l'éducation de la femme, adressé à Monsieur le Ministre de l'Instruction publique par Mme Marie Thomas Inspectrice générale des écoles maternelles. Paris le 24 janvier 1891.

Numéro d'inventaire : 1979.37443

Auteur(s) : Marie Thomas

Type de document : imprimé divers

Période de création : 4e quart 19e siècle

Date de création : 1891

Description : Cahier manuscrit, couverture papier.

Mesures : hauteur : 312 mm ; largeur : 205 mm

Notes : Cahier de 52 feuillets numérotés. 4 parties : écoles maternelles, écoles primaires, écoles normales, écoles professionnelles.

Mots-clés : Etudes, statistiques, enquêtes relatives au système éducatif

Filière : École primaire élémentaire

Niveau : Élémentaire

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 53

L'Éducation Nationale de la femme

Monsieur le Ministre,

J'ai, depuis 15 ans, été placée
dans des conditions telles que j'ai été
mêlée à la pratique et à la théorie
de tout ce qui touche à l'éducation
de la femme, et qu'il me semble
que j'ai regardé sans trêve et sans
cette grande question, que j'en ai fait
tous les éléments. Pendant 15 ans, j'ai
eu, premièrement, à Paris ensuite
en la Bourgogne, la responsabilité de
l'éducation complète d'un grand
nombre de femmes filles, appartenant
à toutes les classes sociales, et j'en
quelque fièvre à dire qu'aujourd'hui
alors qu'elles peuvent faire l'œuvre,
elles me gardent toutes un affectueux
souvenir.

2

Depuis, des fonctions administratives m'ont
entraîné dans le cercle de l'éducation publique,
Mais, les circonstances nées au bout de mes
séjours, des missions spéciales envoyées
à l'étranger qu'en France, m'ont tenu en
contact permanent avec l'enseignement
primaire proprement dit. M'ont permis
d'étendre mes investigations à tout le
système de l'école moderne de suivre
les progrès, les tendances de l'éducation
populaire, d'en comprendre mieux les
besoins, d'en rechercher les résultats au
point de vue social, d'en constater les
points faibles.

Le Président, Monsieur le Ministre, devant
au moment où les Inspectrices générales
des écoles maternelles sollicitent l'extension
de leurs attributions, devant vous
adresser un résumé sommaire
de mes observations sur l'état
système scolaire en tant qu'il
s'applique à l'éducation populaire
de la femme.

1^o Les écoles maternelles - Le Jardin
d'enfants - Les classes enfantines.

L'école maternelle est considérée
par beaucoup ^{de} comme la base de notre
système scolaire, (ordonnée en 1833) comme la
première nécessaire de l'école primaire.
De cette erreur sont nées ^{certains} ces ~~communes~~
d'écoles que la loi du 30 ^{juin} 1833 a supprimées,
et maintenant d'autres communes dont
l'existence n'a pour être justifiée jusqu'à
ce jour. Un chiffre seul, il me semble,
éclaircira la question et la réduit à sa
vérité : 34,000 communes n'ont pas,
n'ont jamais eu de salles d'asile
ou d'écoles maternelles. Cela prouve,
j'imagine, que, si l'école maternelle
parvient où elle existe ne doit pas être
en parfaite unité d'opinion ^{présage}
avec l'école primaire, elle n'est ni
nécessaire ni rigoureusement utile à
l'existence ou à la bonne marche de cette école.

